



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**8986<sup>e</sup>** séance

Vendredi 4 mars 2022, à 11 h 30

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Nusseibeh . . . . . (Émirats arabes unis)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M. Hoxha
Brésil . . . . .	M. Costa Filho
Chine . . . . .	M. Zhang Jun
États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M. de Rivière
Gabon . . . . .	M. Nanga
Ghana . . . . .	M <sup>me</sup> Oppong-Ntiri
Inde . . . . .	M. Tirumurti
Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
Kenya . . . . .	M <sup>me</sup> Toroitich
Mexique . . . . .	M. de la Fuente Ramírez
Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward

## Ordre du jour

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 11 h 40.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix ; et M. Rafael Mariano Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> DiCarlo.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (*parle en anglais*) : Le Secrétaire général est gravement préoccupé par l'escalade des combats dans toute l'Ukraine.

Les villes ukrainiennes sont aujourd'hui assiégées et visées par des attaques répétées. Plus d'un million d'Ukrainiens ont déjà franchi les frontières de l'Ukraine pour être accueillis par leurs voisins européens. Nous saluons cette solidarité et ce soutien. Toute personne cherchant refuge doit pouvoir bénéficier d'une protection, sans aucune forme de discrimination. Les millions d'Ukrainiens qui restent dans le pays sont soumis à d'intenses bombardements et à des tirs d'obus, souvent aveugles. On dénombre plusieurs milliers de victimes et le bilan ne fait qu'augmenter. Le système des Nations Unies est en train d'accroître fortement son aide humanitaire en Ukraine pour faire face à l'escalade de la crise.

Le Secrétaire général a suivi avec la plus vive inquiétude les informations faisant état de violents combats autour de la centrale nucléaire de Zaporijia, en Ukraine. Nous croyons comprendre qu'un incendie a touché un bâtiment de formation et non le système de refroidissement ou la salle de commande. Les opérations militaires autour de sites nucléaires et d'autres infrastructures civiles essentielles ne sont pas seulement inacceptables, elles sont aussi hautement irresponsables.

L'Ukraine ne connaît que trop bien la dévastation que peut causer un accident nucléaire majeur. La catastrophe de Tchernobyl en 1986 est un exemple durable de la raison pour laquelle il est vital de garantir que toutes les centrales nucléaires sont soumises aux normes de sûreté et de sécurité les plus strictes. Il faut tout mettre en oeuvre pour prévenir un incident nucléaire catastrophique. La persévérance et la bravoure du personnel ukrainien qui permet aux centrales de continuer à fonctionner en toute sécurité durant cette crise méritent d'être salués.

Les attaques contre des installations nucléaires sont contraires au droit international humanitaire, et plus précisément à l'article 56 du Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux, qui stipule que :

« Les ouvrages d'art ou installations contenant des forces dangereuses, à savoir les barrages, les digues et les centrales nucléaires de production d'énergie électrique, ne seront pas l'objet d'attaques, même s'ils constituent des objectifs militaires, lorsque de telles attaques peuvent provoquer la libération de ces forces et, en conséquence, causer des pertes sévères dans la population civile. »

Le Secrétaire général accueille avec satisfaction les déclarations et initiatives de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur cette question et se tient prêt à fournir toute l'aide qui est en son pouvoir. Il est indispensable que toutes les parties collaborent avec l'AIEA afin de créer un cadre approprié qui garantira le fonctionnement sûr, sécurisé et fiable des centrales nucléaires ukrainiennes. Il faudra d'urgence accorder un passage sûr au personnel de l'AIEA s'il a besoin de se rendre en Ukraine pour travailler avec les régulateurs.

Nous nous félicitons de l'accord auquel seraient, semble-t-il, parvenus les négociateurs ukrainiens et russes durant leur deuxième cycle de pourparlers au Bélarus hier. Nous croyons comprendre que les discussions ont porté principalement sur la mise en place de couloirs humanitaires pour permettre le passage en toute sécurité des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous espérons que cet accord qui aurait été passé sera mis en oeuvre sans délai et qu'un cessez-le-feu complet et inconditionnel sera rapidement adopté et appliqué. Nous exhortons les parties à poursuivre les négociations et à réaliser d'urgence des avancées sur les questions humanitaires, de sécurité et autres.

Comme le Secrétaire général l'a déclaré avec force, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues doivent être respectées, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale. Ce à quoi nous assistons actuellement en Ukraine est contraire aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Seules la diplomatie et les négociations pourront conduire à un règlement véritablement durable du conflit actuel. Les combats en Ukraine doivent cesser, et ils doivent cesser immédiatement.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Grossi.

**M. Grossi** (*parle en anglais*) : Je vais présenter mon exposé sur la situation actuelle en Ukraine, en particulier après les événements de la nuit dernière.

Nous sommes en contact avec l'organisme ukrainien de réglementation nucléaire depuis le début du conflit et il nous transmet en permanence des mises à jour et des informations. Globalement, la situation pourrait être décrite de la manière suivante.

Les installations et les sites nucléaires en Ukraine sont assez nombreux : quatre sites principaux, 15 réacteurs et installations connexes, plus le site de Tchernobyl. En ce qui concerne Tchernobyl, nous avons été informés la semaine dernière, et ces informations ont depuis été confirmées, que les forces militaires spéciales russes avaient pris le contrôle de ce site. Dans le même temps, les opérateurs de la centrale de Tchernobyl ont continué d'assurer les opérations quotidiennes sur le site.

Il y a quelques jours, nous avons été de nouveau informés par le Gouvernement russe que des forces militaires se déplaçaient vers la zone de la centrale nucléaire de Zaporijia avec le même objectif, à savoir prendre le contrôle de cette installation.

Puis, on nous a dit que leur progression vers le périmètre de la centrale nucléaire s'était heurtée à une opposition, notamment des groupes de civils qui bloquaient l'accès à la centrale.

Enfin, la nuit dernière, aux premières heures du jour, nous avons été informés qu'un projectile avait touché un bâtiment tout proche des six réacteurs. Le projectile qui a touché le bâtiment a déclenché un incendie, lequel a fini par être maîtrisé par les pompiers stationnés dans la centrale. Nous pouvons confirmer, grâce à nos contacts auprès de l'organisme de réglementation, ainsi

qu'à nos échanges directs avec la centrale, qu'aucun système de sûreté ou de sécurité n'a été compromis. Seul le bâtiment situé à proximité des réacteurs eux-mêmes a été touché par un projectile et a pris feu. Les membres en ont peut-être vu les images sur les réseaux sociaux.

Le fonctionnement de la centrale et les opérations sur le site n'ont pas été interrompus. D'un point de vue technique, nous considérons que son fonctionnement se poursuit normalement, même si, comme je l'ai souligné devant le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la situation n'a évidemment rien de normal à partir du moment où des forces militaires contrôlent le site.

En ce qui concerne les prochaines étapes, nous restons en contact permanent avec l'organisme gouvernemental ukrainien de réglementation nucléaire, ainsi qu'avec Energoatom, la société qui exploite ces installations, et les opérateurs sur place. Tout cela fait l'objet de mises à jour régulières ; nous en avons reçu 10 ou 12 jusqu'ici, qui sont disponibles sur le site web de l'AIEA.

Dans le même temps, j'ai indiqué ce matin que j'étais prêt à me rendre à Tchernobyl dès que possible, pour consulter notre interlocuteur ukrainien et, le cas échéant, les forces qui ont pris le contrôle de la centrale, afin d'établir un cadre stable garantissant le respect des principes fondamentaux de sûreté et de sécurité, à commencer par l'intégrité physique des installations. Les grandes lignes de cette proposition ont déjà été communiquées à notre interlocuteur ukrainien et aux autorités russes, qui sont actuellement en train de l'évaluer. Nous considérons que, ayant reçu une demande directe d'assistance, il est du devoir de l'AIEA de répondre à cet appel et de tenter d'apporter une aide.

Il convient évidemment de souligner que la mission de l'AIEA, si elle a lieu, n'aura rien à voir avec les volets politique et diplomatique, qui sont du ressort du Conseil de sécurité. Une telle mission serait strictement limitée et circonscrite à la sûreté et à la sécurité des installations nucléaires en Ukraine qui, les faits l'ont montré, sont manifestement exposées à un risque constant de dommages et d'accidents.

J'espère que ces premiers éléments aideront le Conseil de sécurité à évaluer la situation. Comme je l'ai demandé au Conseil des gouverneurs à Vienne, nous demandons aux membres du Conseil d'appuyer les efforts que je déploie en qualité de Directeur général, ainsi que ceux de l'AIEA, pour garantir un élément

primordial dans cette situation très difficile : la sûreté et la sécurité de ce pan important de l'infrastructure du pays.

Je me tiens prêt à répondre aux questions et à apporter des éclaircissements sur tout élément qui en aurait besoin. Je prie les membres du Conseil d'excuser la mauvaise qualité de la connexion. Comme ils le savent, je suis actuellement en vol vers Téhéran, pour y traiter d'une autre question qui intéresse directement le Conseil et qui, je l'espère, permettra de trouver une solution aux aspects pendants du programme nucléaire de la République islamique d'Iran.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grossi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> DiCarlo, et M. Grossi de leurs exposés.

Le Royaume-Uni et ses partenaires ont demandé la convocation de cette séance d'urgence parce qu'hier soir, les forces russes ont attaqué la plus grande centrale nucléaire d'Europe. Nous remercions les autorités et les pompiers ukrainiens qui ont maîtrisé l'incendie et qui déploient des efforts courageux pour maintenir la sécurité à la centrale. Nous appuyons l'action de l'Agence internationale de l'énergie atomique en Ukraine et sommes soulagés qu'elle n'ait pour le moment fait part d'aucun problème causé aux systèmes de sécurité de la centrale ni d'aucune fuite de matières radioactives.

C'est la première fois qu'un État attaque une centrale nucléaire alimentée et en activité. Le droit international accorde une protection particulière aux installations nucléaires, et il est difficile de comprendre comment les agissements de la Russie pouvaient être compatibles avec ses engagements en vertu de l'article 56 du Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux. Cela ne doit pas se reproduire. Même en pleine invasion illégale de l'Ukraine, la Russie doit maintenir les combats à l'écart des sites nucléaires et protéger leur sûreté et leur sécurité.

Le Président Poutine a déclaré hier que l'opération militaire spéciale – que tout le monde à part lui appelle la guerre – suivait son cours. Toutes les personnes réunies autour de cette table savent que ce n'est pas vrai.

Le Président Poutine a mal évalué la force, la résilience et la volonté du peuple ukrainien face à son invasion. Il a sous-estimé la condamnation mondiale de ses actes. Cent-quarante-et-une voix à l'Assemblée générale et les sanctions sans précédent imposées contre la Russie témoignent de la force de la réaction mondiale.

Chaque jour que cette guerre se poursuit, la destruction qu'elle engendre pour l'Ukraine, la souffrance qu'elle inflige aux peuples ukrainien et russe et les risques qu'elle représente pour la paix et la sécurité internationales augmentent. Il faut que cela s'arrête. Nous appelons la Russie à mettre fin à cette violence, à retirer ses troupes et à participer à des négociations de paix sérieuses.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, et nous nous félicitons d'avoir pu entendre le Directeur général Grossi. Je tiens à l'assurer de nouveau de notre plein appui à son action.

Dix jours après le début de la prétendue opération spéciale – qui, en réalité, devrait être baptisée Opération Comment envahir son voisin – et sur fond de tragédie humaine à grande échelle, nous courons à la catastrophe générale, d'abord pour l'Ukraine, mais aussi pour la Russie et, comme nous le constatons chaque jour, avec de graves implications pour l'Europe tout entière. Des milliers de personnes ont été tuées, dont au moins 2 000 civils. D'après les rapports de l'ONU, environ 12 millions de personnes ont de toute urgence besoin d'aide humanitaire, et 1 million d'autres ont déjà fui le pays dans ce qui constitue l'exode le plus rapide et le plus massif de personnes en situation de conflit depuis des décennies.

Tous les faits nouveaux observés dans cette crise géopolitique majeure, créée de toutes pièces par l'agression non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine, pointent indubitablement vers une nouvelle escalade. L'adoption, il y a tout juste deux jours, de la résolution ES-11/1 de l'Assemblée générale, à une écrasante majorité, affirmait à la Russie qu'elle ne pouvait pas prendre le monde en otage. Hélas, cet appel retentissant du monde demandant à la Russie de mettre fin à son agression n'a pas été entendu à Moscou, et la Russie, qui persiste dans son attitude de défi, s'obstine à sombrer dans l'abîme.

Le monde s'est alarmé, tard hier soir, de la nouvelle d'un incendie déclenché par un tir d'obus russe à la centrale nucléaire de Zaporijia. Heureusement, cet

énorme incendie sur le site de la plus grande centrale nucléaire d'Europe a été rapidement éteint, mais nous restons gravement préoccupés, et il est très inquiétant que les forces russes aient pris le contrôle de cette centrale nucléaire. Le fait que la Russie contrôle une centrale qui fournit plus d'un cinquième de l'électricité ukrainienne est une source de grave inquiétude et pourrait être très lourd de conséquences pour les civils et pour l'économie ukrainienne. Si des combats ou d'autres perturbations survenaient à la centrale, cela pourrait provoquer une catastrophe nucléaire ou des dégâts radioactifs et avoir des conséquences irréparables pour l'environnement en Europe. Il est difficile de ne pas avoir à l'esprit les terribles images de Tchernobyl.

Nous nous félicitons de la réaction rapide de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et des assurances que vient de nous fournir le Directeur général, M. Grossi, qui a placé le Centre des incidents et des urgences de l'AIEA en mode « intervention complète », en raison de la gravité de la situation. L'AIEA doit se voir accorder un accès urgent et sans entrave pour vérifier et contrôler les conditions et veiller à ce que toutes les garanties soient en place, car la situation reste très difficile.

Les occupants russes doivent immédiatement permettre aux services d'urgence d'avoir un accès sans entrave à la centrale et de faire le nécessaire. Nous demandons instamment à l'AIEA de continuer à travailler en étroite collaboration avec l'Ukraine en vue de fournir toute l'aide possible à ce pays tandis qu'il s'efforce de préserver la sûreté et la sécurité nucléaires dans les circonstances difficiles actuelles. Il est important que la centrale nucléaire continue d'être exploitée par son personnel habituel. Nous sommes très préoccupés par les informations émanant de l'exploitant, selon qui la situation reste difficile.

Nous demandons à la Russie de mettre fin à son agression, de retirer ses troupes d'Ukraine, de cesser d'user de la force à proximité de toute centrale nucléaire et de toute infrastructure civile, de manière générale, et de respecter l'article 56 du Protocole I aux Conventions de Genève. Attaquer des civils et des infrastructures civiles constitue un crime et les auteurs doivent être et seront tenus de répondre de leurs actes.

Nous nous félicitons de la création par le Conseil des droits de l'homme d'une commission d'enquête internationale chargée d'enquêter sur les crimes de guerre commis dans le cadre de l'agression contre l'Ukraine. Les éléments de preuve doivent être rassemblés, étayés

et présentés aux tribunaux. Aux fins de l'application du principe de responsabilité, nous sommes favorables à ce que le Procureur de la Cour pénale internationale enquête et constitue un dossier sur les crimes commis.

Pour reprendre la phrase célèbre du Secrétaire général Dag Hammarskjöld, l'ONU n'a pas été créée pour conduire l'humanité au paradis, mais pour la sauver de l'enfer. Il incombe au Conseil de faire ce qu'il peut et ce qui est nécessaire pour sauver l'Ukraine, son peuple et l'ensemble de l'Europe de l'enfer vers lequel se dirige la Russie avec cette attaque impitoyable.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Par la grâce de Dieu, le monde a évité de justesse une catastrophe nucléaire la nuit dernière. Nous avons tous retenu notre souffle en regardant les effroyables événements se dérouler sous nos yeux. J'applaudis les opérateurs ukrainiens qui ont su préserver la sûreté des six réacteurs alors qu'ils étaient attaqués, et ont transmis les informations, comme ils l'ont pu, à leur autorité de réglementation nucléaire. En outre, nous remercions l'Inspection nationale de la réglementation nucléaire de l'Ukraine de ses mises à jour régulières à l'intention de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de la communauté internationale. Nous sommes gravement préoccupés par le fait que les opérateurs ukrainiens travaillent maintenant dans des conditions extrêmement difficiles.

L'attaque russe de la nuit dernière a fait courir un grave danger à la plus grande centrale nucléaire d'Europe. C'était incroyablement imprudent et dangereux et cela a mis en péril la sécurité des civils en Russie, en Ukraine et en Europe. Dans un premier temps, nous demandons à la Russie de retirer ses troupes de la centrale afin de permettre le traitement médical du personnel blessé ; de garantir que les opérateurs ont pleinement accès au site et sont en mesure de communiquer avec les autorités de réglementation nucléaire ; et d'autoriser la relève des équipes de travail pour que la centrale puisse continuer de fonctionner en toute sécurité. Les pompiers et les ingénieurs nucléaires ukrainiens doivent avoir un accès complet à la centrale nucléaire pour évaluer les dommages, en particulier aux conduites d'arrivée d'eau, et limiter toute nouvelle détérioration de la situation, le cas échéant.

Les installations nucléaires ne peuvent pas faire partie de ce conflit. Une électricité fiable est vitale pour la centrale nucléaire, tout comme les générateurs diesel de secours et le carburant. Des couloirs de transit sûrs doivent être maintenus. La Russie doit cesser tout nouveau

recours à la force susceptible de mettre davantage en péril les 15 réacteurs en activité en Ukraine ou de faire obstacle à la capacité de l'Ukraine de maintenir la sûreté et la sécurité de ses 37 installations nucléaires et des populations environnantes.

Les États-Unis restent vivement préoccupés par le fait que les forces militaires russes qui contrôlent le site de Tchernobyl n'ont pas autorisé l'exploitant à relever les équipes depuis la semaine dernière. Il s'agit d'un comportement hautement irresponsable qui fait peser de graves inquiétudes sur la poursuite de l'exploitation des deux sites dans des conditions sûres. Nous appelons tous les pays à appuyer les efforts déployés par le Directeur général de l'AIEA, M. Grossi, pour trouver des arrangements permettant de garantir la sûreté nucléaire et de prévenir une catastrophe nucléaire en Ukraine.

Au cours des neuf derniers jours, nous avons été témoins des effets dévastateurs de la guerre voulue par le Président Poutine sur le peuple ukrainien. Hier, l'ONU a indiqué que l'invasion russe avait transformé un demi-million d'enfants en réfugiés. La Russie a tué des milliers d'Ukrainiens et sacrifié, ce faisant, la vie de milliers de soldats russes. La Russie détruit les infrastructures critiques, ce qui prive les gens d'eau potable pour rester en vie et de gaz pour ne pas mourir de froid au milieu de l'hiver. Les conséquences humanitaires de la destruction seront considérables.

Cent-quarante-et-un pays du monde entier ont appelé haut et fort le Président Poutine à mettre fin à cette attaque sauvage, injustifiée et non provoquée. Non seulement il n'a pas écouté, mais nous venons d'assister à une nouvelle escalade dangereuse qui représente une menace grave pour toute l'Europe et pour le monde.

À mes homologues russes, je dis que le Conseil a besoin de réponses. Nous avons besoin d'entendre son représentant dire que cela ne se reproduira plus, comme vient de le dire notre collègue britannique. Nous demandons à la Russie de retirer ses troupes et ses armements de l'Ukraine. Nous demandons à la Russie de respecter les frontières de l'Ukraine, son peuple et la Charte des Nations Unies. Nous lui demandons de respecter suffisamment ses propres troupes pour ne pas les envoyer dans une guerre injuste ou dans une mission suicide contre une centrale nucléaire. Nous appelons la Russie à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international. Le monde exige que la Russie respecte le droit international humanitaire, qui interdit de prendre intentionnellement pour cible des

civils et des infrastructures civiles, et qu'elle autorise les organismes humanitaires à accéder pleinement et en toute sécurité aux personnes ayant besoin d'aide.

Les États-Unis et leurs partenaires ont demandé une séance d'information lundi sur la situation humanitaire en Ukraine. Nous soutenons le travail urgent effectué par les organisations humanitaires pour l'instauration d'une pause humanitaire afin de permettre le passage et la livraison en toute sécurité des fournitures humanitaires. Le Président Poutine doit mettre fin à cette catastrophe humanitaire en renonçant à cette guerre et en cessant ces attaques inadmissibles contre le peuple ukrainien. M. Poutine doit arrêter cette folie et il doit l'arrêter maintenant. La raison doit l'emporter. Les forces russes sont maintenant à une trentaine de kilomètres et se rapprochent de la deuxième plus grande installation nucléaire de l'Ukraine. Le danger reste donc imminent.

Nous avons évité de justesse une catastrophe hier soir. La communauté internationale doit parler d'une seule voix et exiger que les forces russes cessent leur assaut dangereux. Comme je l'ai déjà dit, le peuple ukrainien compte sur nous, et nous ne devons pas le laisser tomber.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Grossi et M<sup>me</sup> DiCarlo pour leurs interventions.

La France est gravement préoccupée des risques pour la sûreté, la sécurité et les garanties nucléaires qui résultent de l'invasion russe. C'est pourquoi, avec ses partenaires, elle a demandé que le Conseil de sécurité se réunisse en urgence.

Le 24 février, les forces russes sont entrées dans la zone de Tchernobyl. L'équipe d'exploitation de la centrale a été retenue et réquisitionnée par les militaires russes. Le 27 février, une forte détonation a été enregistrée près d'un centre d'entreposage de déchets à Kiev. Ce matin, un incendie s'est déclaré dans la plus grande centrale nucléaire d'Europe à la suite de l'attaque russe.

Comme l'a indiqué le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, la France condamne fortement cette atteinte à l'intégrité d'une structure nucléaire dont il faut garantir la sécurité.

Les conséquences d'un accident nucléaire résultant de l'agression militaire commise par la Russie contre l'Ukraine sont potentiellement dévastatrices pour la santé humaine et pour l'environnement. En 2009, la Russie a approuvé avec le reste de la Conférence générale

de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) la décision selon laquelle toute attaque et menace armée contre des installations nucléaires consacrées à des fins pacifiques constitue une violation des principes de la Charte des Nations Unies, du droit international et du Statut de l'Agence. La compétence du Conseil de sécurité dans cette circonstance est également établie par les résolutions de la Conférence générale de l'AIEA.

La Russie doit cesser immédiatement ses activités illégales et dangereuses afin de rétablir le contrôle des autorités ukrainiennes sur toutes les installations et matières nucléaires à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. La Russie doit également autoriser un accès régulier et sans entrave du personnel des installations pour garantir la poursuite de leur exploitation en toute sécurité.

Nous appelons au plein respect de la Convention sur la sûreté nucléaire et des autres conventions pertinentes.

La France soutient les efforts du Directeur général de l'AIEA pour la surveillance continue de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires en Ukraine, en contact étroit avec les autorités ukrainiennes. Nous demandons au Directeur général de l'AIEA d'utiliser tous les instruments de l'Agence pour soutenir les efforts de l'Ukraine afin d'assurer la sûreté et la sécurité de toutes les installations du pays.

À cet égard, La France apporte son soutien à la proposition du Directeur général de l'AIEA pour la négociation d'engagements entre les parties au conflit armé en Ukraine, afin d'assurer le respect des sept principes qu'il a établis lors du Conseil des gouverneurs du 2 mars sur les implications de la situation en Ukraine en matière de sûreté, de sécurité et de garanties nucléaires.

La France réitère enfin son soutien indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues. Depuis le 24 février, nous avons été témoins du coût humain dévastateur de l'agression russe. Une cessation immédiate des hostilités et l'application stricte du droit international humanitaire sont urgentes. C'est pourquoi, avec le Mexique, la France porte un projet de résolution dans cet objectif, afin de mettre un terme au drame humanitaire qui se joue sous nos yeux. Ici comme ailleurs, le Conseil de sécurité doit assumer toutes ses responsabilités.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) (*parle en anglais*) :  
Je voudrais remercier la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et le Directeur général de l'Agence

internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Mariano Grossi, de leurs exposés, et je remercie le Directeur général Grossi de son appel urgent à l'action aujourd'hui. Nous sommes réunis ici aujourd'hui parce que nous sommes préoccupés par la situation actuelle à la centrale nucléaire de Zaporijia.

L'invasion injustifiée et non provoquée de l'Ukraine par la Fédération de Russie continue de causer des ravages et d'entraîner des conséquences dévastatrices pour l'Ukraine et son peuple. Cette agression provoque d'énormes difficultés et souffrances. L'Irlande est pleinement solidaire du peuple ukrainien, qui continue à faire preuve d'un courage et d'une résistance extraordinaires face à cet acte d'agression.

Les parties au conflit doivent respecter le droit international humanitaire. Il s'agit notamment de l'obligation de ne pas attaquer les biens de caractère civil et de l'interdiction claire de lancer des attaques aveugles et disproportionnées, ainsi que de l'obligation de prendre toutes les précautions possibles lors d'une attaque. Nous n'exigeons rien de moins que le plein respect de ces obligations.

L'attaque menée hier soir par les forces russes contre la centrale nucléaire de Zaporijia nous a tous choqués et a envoyé un sinistre signal à travers l'Europe, voire le monde entier. Cela renforce encore les préoccupations que suscite la prise de contrôle par la Russie, par la force des armes, des installations nucléaires de la zone d'exclusion de Tchernobyl, il y a tout juste huit jours.

L'Irlande condamne les tirs irresponsables contre les centrales nucléaires. Les attaques et menaces armées contre des installations nucléaires destinées à des fins pacifiques constituent des violations du droit international, notamment les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, le Protocole additionnel I aux Conventions de Genève et le Statut de l'AIEA. Le Directeur général Grossi a été très clair à ce sujet.

En attaquant ces sites, la Fédération de Russie risque de provoquer une catastrophe environnementale, qui aggraverait l'extraordinaire tragédie humaine dont nous sommes témoins en Ukraine. Une émission radioactive depuis l'un de ces sites aurait également de graves répercussions sur la vie et la santé humaines, l'agriculture et l'environnement en Ukraine, dans la Fédération de Russie elle-même et dans l'ensemble de la région européenne.

Nous appelons la Fédération de Russie à respecter pleinement ses obligations au titre de la Charte des Nations Unies, du droit international et du Statut de l'AIEA. Toutes les normes internationales de sûreté et de sécurité nucléaires doivent être respectées.

Nous demandons à la Fédération de Russie de permettre au personnel ukrainien de la centrale de travailler en toute sécurité et sans pression indue. Il est essentiel que les systèmes de sécurité de la centrale ne soient pas compromis. L'approvisionnement en électricité de la centrale doit être préservé. C'est indispensable non seulement pour les six réacteurs de ce site, mais aussi pour le combustible usé qui y est stocké. Il ne doit pas y avoir d'interruption des services de base, y compris l'approvisionnement en énergie, pour la population sur l'ensemble du territoire ukrainien.

L'Irlande salue le courage et le professionnalisme des membres du personnel ukrainien de la centrale et de l'organisme de réglementation nucléaire ukrainien, qui se sont efforcés d'assurer la sécurité de la centrale dans des circonstances très difficiles. Toutefois, nous sommes vivement préoccupés pour leur sécurité et leur bien-être.

En cette période difficile, l'Irlande appuie pleinement les travaux de l'AIEA et de son centre des incidents et des urgences, qui poursuit ses activités de surveillance et d'assistance en ce qui concerne la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine. Nous estimons qu'il est important que le Directeur général de l'AIEA tienne tenir le Conseil informé de la situation relative à la sûreté et à la sécurité nucléaires en Ukraine.

Un comportement cavalier et irresponsable à l'égard de forces dangereuses comme l'énergie nucléaire est absolument inacceptable. Un incident nucléaire dans la plus grande centrale nucléaire d'Europe aurait des répercussions mondiales. Nous avons tous vu ce qui s'est passé à Tchernobyl et à Fukushima. C'est un spectre que personne, autour de cette table, ne devrait être prêt à tolérer.

On saurait trop insister sur les implications humanitaires des dommages causés aux infrastructures civiles. L'électricité produite par la centrale de Zaporijia alimente des foyers et des hôpitaux, permettant ainsi aux civils de se nourrir et de se chauffer, et à des équipements médicaux vitaux de fonctionner. Soyons clairs : les infrastructures civiles ne doivent jamais être prises pour cible, et cela doit cesser maintenant.

Une fois de plus, l'Irlande exhorte la Fédération de Russie à cesser immédiatement toutes les hostilités, à se retirer sans condition de l'ensemble du territoire ukrainien et à s'abstenir de recourir de nouveau à la menace ou à l'emploi de la force, de quelque nature que ce soit, contre l'Ukraine ou, en fait, contre tout autre État Membre.

Pour éviter une catastrophe nucléaire, l'Irlande appelle de toute urgence à la cessation immédiate des activités militaires dans les installations nucléaires de l'Ukraine. Nous demandons que les autorités ukrainiennes compétentes soient autorisées à reprendre rapidement le contrôle total de Zaporijia et de toutes leurs installations nucléaires.

Une fois de plus, nous appelons sincèrement à un retour au dialogue et à la diplomatie de bonne foi.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Mariano Grossi, de leurs exposés au Conseil. Nous remercions également l'AIEA, qui fournit des mises à jour fréquentes et factuelles sur les questions relevant de son mandat.

Nous avons demandé cette séance avec nos partenaires parce qu'il s'agit d'une guerre injuste, menée de manière injuste. La Norvège condamne l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Et maintenant, comme cela a été rapporté, nous sommes témoins de bombardements et de combats à proximité immédiate d'une centrale nucléaire civile. Il n'est pas difficile d'imaginer les conséquences éventuelles d'une telle action, qui traduit un mépris flagrant pour les vies ukrainiennes, pour les vies russes et même pour la vie en Europe et au-delà. C'est irresponsable et inacceptable. Les civils ne doivent jamais être pris pour cible. Une centrale nucléaire ne doit jamais être prise pour cible.

Pourtant, ce n'est que la dernière d'une série d'attaques lancées contre des habitations, des hôpitaux, des écoles, des ponts, des routes et d'autres infrastructures civiles essentielles. Endommager et détruire une centrale nucléaire nous mettrait tous en danger. Cela peut conduire à un cauchemar radioactif avec les conséquences à long terme les plus graves pour de nombreuses générations.

Le droit international humanitaire n'est pas optionnel. Nous demandons à la Russie de respecter l'obligation qui lui incombe de protéger les civils et les infrastructures civiles. Ces actes violent également

l'obligation que lui fait le droit international humanitaire de maintenir l'intégrité physique des installations nucléaires et d'en garantir la sécurité à tout moment. De plus, nous rappelons la décision de 2009 de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique selon laquelle :

« toute attaque ou menace d'attaque armée contre des installations nucléaires destinées à des fins pacifiques constitue une violation des principes de la Charte des Nations Unies, du droit international et du Statut de l'Agence ».

Nous nous félicitons des efforts déployés par l'Inspection nationale de la réglementation nucléaire de l'Ukraine pour tenir la communauté internationale informée de l'état de la sûreté et de la sécurité nucléaires dans le pays. Nos pensées vont au personnel, à ces hommes et femmes qui travaillent dans les installations nucléaires en Ukraine dans des circonstances particulièrement difficiles. Nous saluons leur engagement à garantir la continuité de la sûreté et de la sécurité nucléaires. Leur persévérance est un exemple pour nous tous.

La Russie porte l'entière responsabilité de cet acte d'agression et de toutes les destructions et pertes de vies qu'il entraîne et continuera d'entraîner. Nous demandons à nouveau à la Fédération de Russie de retirer immédiatement ses forces du territoire ukrainien et de cesser toute menace et toute action militaire, y compris contre des installations nucléaires ou à proximité.

Nous avons désespérément et urgemment besoin d'un cessez-le-feu. La diplomatie doit prévaloir.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La séance d'aujourd'hui est une nouvelle tentative des autorités de Kiev de susciter une hystérie artificielle autour des événements qui se déroulent en Ukraine, et elles sont aidées en cela par leurs soutiens occidentaux.

Aujourd'hui, nous avons une fois de plus entendu des mensonges sur l'attaque que les troupes russes auraient lancée contre la centrale nucléaire de Zaporoujé. Tout cela fait partie d'une campagne sans précédent de mensonges et de désinformation menée contre la Russie, dont le but est de faire croire que la centrale aurait été bombardée par l'armée russe et que ce bombardement aurait causé un incendie. Ces déclarations sont tout simplement fausses.

La ville d'Energodar, la centrale nucléaire de Zaporoujé et les zones alentour ont été placées sous le contrôle de l'armée russe le 28 février dernier. Des

négociations avec la direction de la centrale ont abouti à un accord pour placer la centrale sous la protection de l'armée russe, l'objectif étant d'empêcher les nationalistes ukrainiens ou d'autres forces terroristes de tirer parti de la situation actuelle pour organiser un acte de provocation nucléaire. Les autres objectifs étaient de garantir la sécurité de la centrale et d'éviter d'interrompre l'approvisionnement en électricité de la population ukrainienne et des consommateurs européens.

Actuellement, la centrale nucléaire de Zaporoujé et les zones adjacentes sont gardées par des troupes russes. À cette fin, on a fait appel à du personnel ayant une expérience pertinente, notamment en ce qui concerne l'exploitation des installations techniques et d'ingénierie dont la centrale nucléaire est équipée. La situation actuelle est similaire à celle de la zone de la centrale de Tchernobyl. La sécurité de ces installations est assurée conjointement par les forces armées russes et les exploitants ukrainiens des installations nucléaires. Les militaires russes ne s'ingèrent pas dans les activités des exploitants des centrales ukrainiennes ; ils ne font qu'assurer leur sécurité.

Comme nous en a informé le Ministère russe de la défense, dans la nuit du 4 mars, alors qu'elle faisait ses rondes dans la zone protégée – non pas sur le site même la centrale, mais dans une zone adjacente –, une patrouille mobile russe a été attaquée par un groupe de saboteurs ukrainiens. Les troupes russes ont essuyé des tirs d'armes légères depuis les fenêtres de plusieurs étages du complexe de formation situé juste aux abords de la zone de la centrale nucléaire, qui avaient pour but de provoquer des tirs en retour sur le bâtiment.

La patrouille russe a riposté aux tirs des saboteurs ukrainiens provenant du complexe de formation et les a neutralisés. En quittant le bâtiment, le groupe de saboteurs ukrainiens a mis le feu au complexe. Je tiens à souligner une fois de plus que ce bâtiment n'est pas situé dans la zone de la centrale nucléaire de Zaporoujé.

Les pompiers dépêchés sur les lieux ont pu éteindre l'incendie déclenché. Au moment de cette provocation, aucun des employés permanents de la centrale nucléaire de Zaporoujé ne se trouvait dans le complexe de formation. À l'heure actuelle, le personnel de la centrale, qui ne compte pas de blessés, contrairement à ce qu'a affirmé la Représentante permanente des États-Unis, continue de travailler normalement, d'assurer la maintenance des installations de la centrale et de surveiller la situation en matière de radiations. Les niveaux de rayonnement de fond sont normaux dans la zone de la centrale nucléaire.

Toutes les installations de la centrale nucléaire sont sous le contrôle de l'armée russe. Leur sécurité est pleinement assurée, et la centrale continue de fonctionner normalement, conformément aux exigences techniques. Les réacteurs de la centrale de Zaporijjé n'ont pas été endommagés. Leur état est le suivant : le premier a été éteint pour maintenance ; le deuxième et le troisième ont été temporairement éteint suite à une décision de la direction de la centrale. Le quatrième fonctionne à 690 mégawatts, et les cinquième et sixième sont en cours de refroidissement.

Selon les évaluations de la direction de l'Agence internationale de l'énergie atomique présentées dans le communiqué de presse du 4 mars, la centrale nucléaire continue de fonctionner normalement. La sécurité des six générateurs nucléaires n'est pas menacée. Les systèmes de surveillance des rayonnements de la centrale sont pleinement opérationnels et il n'y a aucun risque de rejet de matières radioactives.

Je tiens à rappeler au Conseil qu'en 2014, les nationalistes ukrainiens avaient déjà tenté de déstabiliser la situation à la centrale nucléaire de Zaporijjé et dans la ville d'Energodar. Les États occidentaux avaient alors fermé les yeux sur cet incident flagrant, qui aurait pu conduire à une catastrophe. Nous avons attiré l'attention sur cet incident grave à l'époque.

Aujourd'hui, alors que l'armée russe fait tout ce qu'elle peut pour assurer la sûreté et la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes, une campagne de propagande antirusse à grande échelle a été lancée sur la base d'allégations absurdes selon lesquelles la Russie tenterait de créer un foyer de contamination radioactive. J'invite les membres du Conseil à réfléchir : quel serait l'intérêt d'une telle démarche ?

Personne ne connaît la situation mieux que nous et personne n'a plus d'intérêt que nous à ce que la sécurité nucléaire et physique de l'Ukraine soit préservée. Nous sommes les voisins de l'Ukraine. Nous avons vécu la tragédie de Tchernobyl avec les populations du Bélarus et de l'Ukraine. Nous avons donc plus que quiconque intérêt à maintenir un environnement radioactif normal dans toute l'Ukraine.

Je voudrais souligner une fois de plus que le danger pour la population civile de l'Ukraine ne vient pas des troupes russes, mais plutôt des nationalistes ukrainiens, qui prennent en otage les civils de plusieurs grandes villes et qui commettent des actes de sabotage et de provocation, comme celui dont nous sommes en train de discuter. Ils essaient ensuite d'accuser la Russie de ces actes.

L'incident survenu hier à la centrale nucléaire de Zaporijjé en est un exemple frappant. Quant à la réaction de mes chers collègues occidentaux à cet incident et à leurs tentatives d'en faire un scandale mondial, il ne fait aucun doute que les radicaux et les extrémistes en Ukraine étaient et sont sous leur protection et qu'ils ont donc carte blanche pour agir comme bon leur semble. Au nom de leur projet ukrainien, mes collègues occidentaux sont prêts à oublier l'avenir et le bien-être des Ukrainiens ordinaires, tout comme ils ont ignoré le bombardement systématique des civils du Donbass par les forces armées ukrainiennes pendant huit ans. Nous leur demandons instamment de ramener à la raison leurs protégés qui, dans la pire tradition des terroristes de Daech et d'autres qui leur sont affiliés, se cachent derrière des civils et déploient des armes lourdes et des lance-roquettes multiples dans des zones résidentielles.

À Marioupol, les nationalistes ont arrêté 60 citoyens en route vers un couloir humanitaire et les ont transférés de force dans l'école locale n°34, qui est piégée. Ces terroristes utilisent maintenant des civils comme boucliers humains et font du chantage aux forces de la République populaire de Donetsk qui avancent, en disant qu'ils sont prêts à faire sauter l'école avec les otages.

En outre, ils empêchent les civils qui souhaitent quitter les villes de le faire. Cette pratique concerne non seulement les Ukrainiens, mais aussi les citoyens étrangers. Le nombre de ressortissants étrangers détenus de force par les nationalistes ukrainiens est choquant. À Kharkov, ils détiennent 3 189 citoyens indiens, jusqu'à 2 700 citoyens vietnamiens et 202 citoyens chinois. À Soumy, ils retiennent 576 citoyens indiens, 101 citoyens ghanéens et 121 citoyens chinois. À Tchernigov, ce sont neuf citoyens indonésiens qui sont détenus.

Hier, à Kharkov, des nationalistes ont tiré sur un groupe de ressortissants chinois qui tentaient de fuir par leurs propres moyens vers le territoire russe, et deux d'entre eux ont été blessés. L'armée russe fait tout ce qui est en son pouvoir pour assurer l'évacuation pacifique des ressortissants étrangers. Par exemple, 130 bus confortables destinés à l'évacuation d'étudiants indiens et d'autres citoyens étrangers attendent depuis 6 heures du matin aux points de contrôle de Nekhoteevka et de Soudja, dans la région de Belgorod, prêts à partir pour Kharkov et Soumy. Les postes de contrôle sont équipés de lieux d'hébergement temporaire et d'aires de repos et proposent des repas chauds, et des stations médicales

mobiles ont été déployées et un stock de médicaments constitué. Les personnes évacuées seront transportées à Belgorod et par la suite, rapatriées par avion.

Je voudrais appeler l'attention du Conseil sur un autre incident flagrant, au sujet duquel nous demandons aux représentants du Secrétariat de fournir des éclaircissements. La prétendue défense territoriale de Kramatorsk a publié sur l'application Telegram un message concernant la réquisition de véhicules du personnel de la mission de l'ONU. Si le Secrétariat n'est pas au courant, nous sommes prêts à fournir les documents pertinents. Ce message est ainsi libellé : « Désolé, mais la fin justifie les moyens. Nous avons réquisitionné les véhicules de l'ONU, car nous en avons besoin maintenant ». Selon les nationalistes, « l'ONU a fait preuve d'une grande compréhension. Il n'y a pas eu de déclarations officielles ni de protestations de la part de l'ONU ».

Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que des véhicules des Nations Unies pourraient déjà être entre les mains de terroristes et être utilisés à des fins terroristes. Si le Secrétariat est au courant de cette situation, comme le prétendent les nationalistes, nous aimerions avoir une explication sur les raisons pour lesquelles l'ONU n'en a pas informé les États Membres.

**M. Tirumurti** (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Directeur général Grossi de leurs exposés.

Il est regrettable que la situation en Ukraine se soit encore dégradée depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur cette question (voir S/PV.8983). Il est essentiel de mettre fin immédiatement à la violence et à toutes les hostilités.

Nous continuons de suivre attentivement l'évolution de la situation en ce qui concerne la sûreté et la sécurité des réacteurs et des installations nucléaires en Ukraine. L'Inde attache la plus haute importance à la sûreté et à la sécurité des installations nucléaires, car tout accident impliquant des installations nucléaires peut avoir de graves conséquences pour la santé publique et l'environnement.

L'Inde accorde la plus haute priorité à l'exécution par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de ses activités de contrôle et de surveillance, conformément à son statut, d'une manière efficace, non discriminatoire et efficiente. Nous prenons également note des dernières informations disponibles concernant

les centrales et installations nucléaires en Ukraine, y compris les mises à jour fournies aujourd'hui par le Directeur général de l'AIEA sur la situation actuelle.

Alors que nous débattons de la dimension nucléaire du conflit en cours, le Conseil doit également avoir conscience que nous sommes confrontés à une crise humanitaire urgente en Ukraine, où la sûreté et la sécurité de civils innocents, dont plusieurs milliers de ressortissants indiens, en particulier des étudiants, sont en jeu. Nous espérons donc que la deuxième série de pourparlers entre les deux parties contribuera à la création immédiate d'un couloir humanitaire sécurisé.

Comme l'a répété le Premier Ministre de mon pays dans ses discussions avec les dirigeants mondiaux, y compris ceux de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, les différends doivent être réglés par le dialogue et la diplomatie. L'attachement aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et au droit international, ainsi que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États sont des principes clefs à cet égard.

**M. de la Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Directeur général Grossi de leurs exposés.

Comme d'autres délégations, je voudrais exprimer les préoccupations de mon pays concernant l'incident survenu à la centrale nucléaire de Zaporijia. Même si les informations que nous avons reçues indiquent que les réacteurs nucléaires n'ont pas été touchés et que les niveaux de radiation n'ont pas augmenté, cela ne diminue en rien la gravité de l'incident ni les conséquences possibles en cas d'impact plus important.

Les tirs de missiles sur une centrale nucléaire ou à proximité violent le principe fondamental de l'intégrité physique des installations nucléaires, dont la sécurité doit être préservée à tout moment et en toute circonstance.

En 2009, la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a adopté à l'unanimité la décision GC(53)/DEC/13, réaffirmant les résolutions adoptées en 1985 et 1990, qui énoncent expressément que

« toute attaque ou menace d'attaque armée contre des installations nucléaires à vocation pacifique constitue une violation des principes de la Charte des Nations Unies [et] du droit international ».

Il convient également de rappeler les préoccupations concernant la centrale nucléaire de Tchernobyl. Tout incident dans ces deux centrales, ou dans toute autre centrale, pourrait avoir de graves répercussions sur la santé comme sur l'environnement. Si un peu plus d'une semaine après le début du conflit, il y a déjà plus d'1,2 million de réfugiés, les conséquences humanitaires supplémentaires qu'entraînerait un accident radiologique libérant des matières radioactives seraient si graves que nous devons impérativement prendre toutes les mesures préventives que nous pouvons pour l'éviter.

Rien ne justifie les activités militaires sur ces sites. Ce sont des installations nucléaires clairement identifiables, et le droit international humanitaire interdit expressément de les attaquer. Comme l'a dit avec insistance le Directeur général de l'AIEA, la sécurité des installations nucléaires, ainsi que des éléments qui garantissent leur sécurité, doit être préservée en toute circonstance. Nous appuyons son initiative visant à garantir que les parties respectent pleinement leurs engagements en matière de sécurité dans ces installations. L'incident de Zaporijia vient s'ajouter à une liste de plus en plus longue d'attaques directes ou collatérales contre des infrastructures civiles. Le droit international, le droit international humanitaire et les conventions relatives à la sécurité nucléaire doivent être respectés sans exception. Nous demandons que les actions militaires menées par la Fédération de Russie sur le territoire ukrainien respectent ces principes du droit international et le principe de proportionnalité des actions contre les infrastructures civiles, en particulier les installations nucléaires, le matériel nucléaire et les matières radioactives.

Le Mexique réaffirme qu'il souscrit à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, afin de permettre une action humanitaire urgente. C'est précisément l'objectif poursuivi par la France et le Mexique dans le projet de résolution que nous avons soumis aux membres du Conseil pour examen.

**M<sup>me</sup> Oppong-Ntiri** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance d'urgence du Conseil de sécurité à ce stade critique de la situation en Ukraine, et je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> DiCarlo, et le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Grossi, des informations qu'ils nous ont fournies.

Le Ghana est gravement préoccupé par l'intensification de l'escalade militaire dans plusieurs villes d'Ukraine, en particulier par l'attaque et le pilonnage de sites proches de centrales et d'installations nucléaires. Nous sommes soulagés d'apprendre que la situation à la centrale nucléaire de Zaporijia est stable à l'heure actuelle et que le niveau des émissions radioactives demeure acceptable. Tout doit être fait pour atténuer le risque d'émissions accidentelles, qui représentent une menace incommensurable pour la vie des civils et pour l'environnement qui est déjà fragile.

Nous exhortons l'AIEA à continuer d'épauler les autorités ukrainiennes et à leur fournir l'aide dont elles ont besoin afin de garantir la sûreté et la sécurité des installations nucléaires et du personnel présent sur les lieux.

Nous ne pouvons oublier les horreurs de l'accident de Tchernobyl de 1986 et de la catastrophe nucléaire qui en a résulté, qui ont laissé dans leur sillage une radioexposition à long terme pour de nombreuses personnes en Ukraine et dans plusieurs régions d'Europe, dont les effets se font encore sentir aujourd'hui.

Le Ghana lance un appel pressant aux parties pour qu'elles fassent preuve de retenue et cessent de recourir à la force dans toutes les zones abritant des infrastructures critiques, notamment des centrales nucléaires, et pour qu'elles respectent leurs obligations internationales en matière de protection des vies humaines et de prévention des catastrophes susceptibles de se produire.

Nous prenons acte des pourparlers diplomatiques en cours entre les parties au Bélarus et nous nous félicitons de l'accord qui a été conclu pour créer un couloir humanitaire permettant l'évacuation des millions de personnes prises dans les feux croisés, ainsi que des dispositions relatives à la livraison de denrées alimentaires et de fournitures médicales.

De concert avec la communauté internationale, nous exprimons notre ferme appui au règlement pacifique de ce conflit et demandons instamment aux parties de poursuivre leurs échanges constructifs au nom de leurs intérêts de sécurité et du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : J'ai écouté attentivement les exposés présentés par la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> DiCarlo, et le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Grossi.

La Chine suit de près l'évolution récente de la situation en Ukraine et exprime sa préoccupation quant aux informations concernant la centrale nucléaire de Zaporijia. Selon les informations que l'AIEA a reçues de la part de l'autorité nucléaire ukrainienne, les principaux équipements de la centrale nucléaire sont intacts et l'intensité de rayonnement demeure inchangée. Nous prenons également acte des informations et des précisions fournies par la Russie sur ces questions.

La Chine attache une grande importance à la sûreté et à la sécurité nucléaires et espère que les parties concernées agiront avec une grande prudence et qu'elles s'efforceront, avec l'assistance technique spécialisée du Secrétariat technique de l'AIEA, de garantir conjointement la sûreté des installations nucléaires concernées en Ukraine.

La crise ukrainienne connaît encore des changements complexes. Le plus important à l'heure actuelle, c'est d'apaiser les tensions, d'éviter de nouvelles victimes civiles, d'intensifier les efforts diplomatiques et de revenir le plus rapidement possible sur la voie du règlement politique.

La Russie et l'Ukraine ont tenu deux séries de dialogues et de négociations directs et sont parvenues à s'entendre pour l'instant sur la mise en place d'un couloir humanitaire. La Chine s'en félicite et espère que cela pourra contribuer à une meilleure protection des civils et à l'évacuation en toute sécurité de tous les ressortissants étrangers, y compris les ressortissants chinois.

Nous encourageons la Russie et l'Ukraine à rester déterminées à aller dans le sens d'un règlement politique et à parvenir à une solution négociée qui tienne compte des préoccupations légitimes des deux parties et qui contribue à la paix et à la sécurité durables de l'Europe. La Chine accueille positivement tous les efforts diplomatiques propices à un règlement politique et continuera de jouer un rôle constructif à cette fin.

La communauté internationale doit garder son sang-froid, rester rationnelle et adopter une attitude responsable, impartiale et objective afin de créer un climat sain et des conditions propices à des pourparlers directs entre les parties concernées. Toute action doit contribuer à la désescalade et à un règlement diplomatique, plutôt que de jeter de l'huile sur le feu et d'entraîner une nouvelle escalade et une détérioration de la situation.

**M. Costa Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance, et je remercie de leurs

exposés la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, et le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Rafael Grossi.

Nous appuyons l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et la félicitons de rester en contact permanent avec les autorités ukrainiennes et de s'acquitter pleinement de ses responsabilités et fonctions techniques, conformément à son statut et aux instruments connexes. Nous saluons la proposition faite par le Directeur général de l'Agence de se rendre en Ukraine ainsi que les efforts qu'il déploie pour obtenir de toutes les parties un engagement à assurer la sûreté et la sécurité des installations nucléaires du pays.

Je suis presque gêné de répéter que nous sommes face à une situation désastreuse sans précédent. Non seulement nous assistons à une catastrophe humanitaire épouvantable en Ukraine, mais nous sommes également confrontés à la perspective d'un incident nucléaire de grande ampleur en raison de la situation dans la centrale nucléaire de Zaporijia. C'est une raison supplémentaire pour la communauté internationale d'appeler avec force à une cessation immédiate et complète de toutes les hostilités en Ukraine.

Nous sommes menacés par un incident radioactif de grande ampleur, qui pourrait avoir des conséquences immenses non seulement pour l'Ukraine, mais aussi pour toute l'Europe. La désescalade complète des activités militaires aurait dû avoir lieu depuis longtemps. Les dispositions du droit international humanitaire doivent être respectées dans leur intégralité. La sécurité de millions de personnes est en jeu et elles font maintenant l'objet d'une menace nucléaire.

À cet égard, nous remercions la Secrétaire générale adjointe DiCarlo d'avoir appelé l'attention du Conseil sur l'article 56 du Protocole additionnel I aux Conventions de Genève, selon lequel les centrales nucléaires de production d'énergie électrique

« ne seront pas l'objet d'attaques, même si [elles] constituent des objectifs militaires, lorsque de telles attaques peuvent provoquer la libération de forces [dangereuses] et, en conséquence, causer des pertes sévères dans la population civile ».

Je tiens à ajouter que l'article 56 s'applique également aux « autres objectifs militaires situés sur ces ouvrages ou installations ou à proximité ». La Conférence générale de l'AIEA a adopté un certain

nombre de décisions sur la protection des installations nucléaires destinées à des utilisations pacifiques contre les attaques armées, ainsi que sur l'interdiction des attaques et des menaces d'attaques contre ces installations. Ces décisions doivent être respectées en tout temps.

Le Brésil appelle toutes les parties à s'abstenir de toute mesure ou action susceptible de compromettre la sécurité des matières nucléaires, ainsi que le fonctionnement dans des conditions sûres de toutes les installations nucléaires en Ukraine, car tout incident de ce type pourrait avoir des conséquences graves et durables pour la santé humaine et l'environnement.

Tout en exprimant nos vives préoccupations devant l'évolution récente de la situation, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le rôle que le Conseil devrait jouer, mais ne joue pas à l'heure actuelle. Plusieurs séances ont eu lieu au Conseil sur la situation en Ukraine. Il semble que, quel que soit le nombre de séances publiques que nous organisons, un cessez-le-feu et la fin des hostilités demeurent hors de portée. Il ne s'agit pas d'un paradoxe, mais plutôt d'un avertissement sur l'incapacité du Conseil d'agir de manière constructive pour traiter cette question.

Le Brésil exhorte tous les membres ici présents à contribuer réellement et activement à la promotion du dialogue et au rétablissement de la confiance. L'Assemblée générale a récemment adopté la résolution ES-11/1 dans laquelle elle exhorte la Russie et l'Ukraine à rechercher un règlement pacifique du conflit par le dialogue, la négociation, la médiation et d'autres moyens pacifiques. L'heure n'est pas à la surenchère verbale, mais à un dialogue en faveur de la paix. Le Conseil et les parties disposent d'un large éventail d'instruments en vertu du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. Le Conseil de sécurité et nous-mêmes avons la responsabilité de créer un environnement propice à un cessez-le-feu et à une paix durable.

En cet instant, nous renouvelons notre appel au cessez-le-feu et, surtout, à la diplomatie.

**M<sup>me</sup> Toroitich** (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Directeur général Grossi de leurs exposés.

Le Kenya est vivement préoccupé par les informations publiées hier faisant état d'un incendie survenu à proximité de la centrale nucléaire de Zaporijia, en Ukraine. C'est avec soulagement que nous avons appris de l'Agence internationale de l'énergie atomique

(AIEA) que les systèmes assurant la sûreté du réacteur n'ont pas été touchés et qu'il n'y a pas eu de rejet de matières radioactives.

Rares sont les installations contenant des forces dangereuses qui soient plus périlleuses que les centrales nucléaires au regard des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques qui peuvent découler de leur destruction. Dans le cas présent, c'est une chance que le réacteur n'ait pas été endommagé. Cependant, le fait que le conflit armé se poursuit et se caractérise par de vastes opérations militaires terrestres, aériennes et maritimes signifie que le risque demeure extrêmement élevé, ce qui est inacceptable.

Il a rarement été aussi urgent de respecter les conventions internationales régissant la conduite des conflits armés. Nous appelons par conséquent au respect du Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux, notamment la partie IV, dont l'article 15 dispose que :

« Les ouvrages d'art ou les installations contenant des forces dangereuses, à savoir les barrages, les digues et les centrales nucléaires de production d'énergie électrique, ne seront pas l'objet d'attaques, même s'ils constituent des objectifs militaires, lorsque ces attaques peuvent entraîner la libération de ces forces et causer, en conséquence, des pertes sévères dans la population civile ».

Le Kenya rappelle également la résolution 2573 (2021), sur la protection des biens indispensables à la survie de la population civile, adoptée en avril 2021, qui met en exergue les conséquences majeures que la destruction des infrastructures essentielles continue d'avoir sur les civils dans de nombreux conflits à travers le monde. Au-delà du risque pour les centrales nucléaires, nous demandons instamment que toutes les précautions nécessaires soient prises dans le cadre de toute action susceptible de détruire les biens de caractère civil essentiels à la survie des Ukrainiens. Les dommages causés à ces biens peuvent conduire à une escalade du conflit armé et rendre son règlement d'autant plus difficile.

Le Kenya demande aux dirigeants militaires de l'Ukraine et de la Fédération de Russie de mettre en place des mécanismes permettant de réduire la prise pour cible des infrastructures critiques et les menaces les visant. Ce mécanisme peut s'inspirer de l'accord

conclu hier par les deux parties au conflit pour établir un couloir humanitaire et instaurer un cessez-le-feu local temporaire, afin de permettre l'acheminement de l'aide. Nous encourageons la poursuite de ce dialogue positif et appelons la Fédération de Russie à entamer de toute urgence des négociations pour régler le conflit par des moyens pacifiques.

Enfin, nous prenons note de la résolution adoptée hier par le Conseil des gouverneurs de l'AIEA. Nous remercions le Directeur général des informations actualisées qu'il nous communique régulièrement et des efforts qu'il continue de déployer pour garantir la sûreté et la sécurité dans toutes les installations du pays.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, et le Directeur général, Rafael Grossi, de leurs exposés.

Mon pays suit lui aussi avec une grande inquiétude la situation à la centrale nucléaire de Zaporijia. Les informations que nous recevons au sujet d'un incendie touchant la centrale donnent à penser que le conflit a pris un virage dangereux. La catastrophe humanitaire et écologique qui résulterait d'un incident nucléaire grave serait dure à contenir, et il serait difficile de s'en relever. Nous avons clairement à l'esprit Fukushima et Tchernobyl. Les coûts humains sont incalculables en termes de santé humaine et d'environnement. Nous devons tous empêcher que de tels accidents se produisent à nouveau.

Il faut donc que les parties veillent à la sûreté de la centrale et de ses réacteurs. Elles doivent aussi faire en sorte que la centrale et la zone environnante ne soient pas une cible et restent protégées du conflit, car une centrale endommagée pourrait avoir de terribles répercussions sur toute la région. Par conséquent, nous exhortons l'ensemble des parties concernées à coopérer avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour garantir et protéger la sûreté des installations nucléaires en Ukraine et mettre en place un cadre stable sur le terrain.

Ce n'est pas sans raison que le droit international humanitaire prévoit des protections particulières pour des installations comme les centrales nucléaires. Nous soulignons une fois de plus qu'une attaque directe contre une installation nucléaire peut avoir des conséquences catastrophiques, inimaginables.

La sûreté nucléaire est un aspect critique pour mon pays. Notre participation au Conseil des gouverneurs de l'AIEA témoigne de cette préoccupation. Nous continuerons de faire tout notre possible pour promouvoir et maintenir la sûreté nucléaire, et nous souscrivons à la proposition du Directeur général de l'AIEA qui consiste à ce que les parties tiennent des négociations sur la question et sur la mise en œuvre de mesures convenues. Nous nous félicitons par ailleurs des pourparlers bilatéraux qui ont eu lieu hier pour la deuxième fois entre l'Ukraine et la Russie.

Le Conseil de sécurité est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous le savons, les menaces nucléaires sont parmi les plus dévastatrices pour l'humanité. Le Conseil doit tout mettre en œuvre pour éviter une catastrophe nucléaire, qu'elle soit le fait d'une attaque directe contre une installation nucléaire ou une conséquence involontaire du conflit. Une telle catastrophe aurait de graves répercussions pour les générations à venir. S'agissant du conflit aujourd'hui, nous réitérons à nouveau notre appel à une cessation des hostilités, à la désescalade et à ce que, tous autant que nous sommes, nous exploitions et soutenions les mécanismes de dialogue. Les risques d'un échec de la diplomatie sont trop graves pour qu'on les envisage.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> DiCarlo pour qu'elle réponde aux observations et questions.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (*parle en anglais*) : Je voudrais répondre à l'observation du Représentant permanent de la Fédération de Russie, qui a fait référence à des véhicules des Nations Unies réquisitionnés à Kramatorsk. À l'heure actuelle, il n'y a personne des Nations Unies à Kramatorsk. Treize véhicules y ont été laissés. À 10 h 45 ce matin, le Département de la sûreté et de la sécurité a parlé avec des gardes présents sur le complexe. Ils ont confirmé que les 13 véhicules étaient toujours là.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> DiCarlo des précisions qu'elle a apportées.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

**M. Kyslytsya** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe d'avoir immédiatement réagi aux mensonges du représentant russe. Nous sommes tous habitués à ses mensonges.

« Nous avons survécu à la nuit qui aurait pu mettre fin à l'histoire de l'Ukraine et de l'Europe », a déclaré le Président ukrainien ce matin. En effet, chaque jour nous apporte de nouvelles preuves que ce n'est pas seulement l'Ukraine qui est attaquée par la Russie ; c'est l'Europe ; c'est le monde entier ; c'est l'humanité ; enfin, c'est l'avenir des prochaines générations.

La Russie semble furieuse que ses plans d'invasion rapide de l'Ukraine aient déjà échoué. La Russie est furieuse que le peuple ukrainien continue de se battre courageusement pour sa liberté. La Russie est furieuse de la solidarité mondiale avec l'Ukraine. En représailles, la Russie a recours à des crimes de guerre et à des crimes contre l'humanité. La Russie n'essaie même pas de les cacher. Dans tout le pays, les zones résidentielles des villes et des villages ukrainiens sont réduites en ruines par des bombes, des obus et des missiles russes. Des civils pacifiques sont tués. Des infrastructures critiques sont totalement mises hors d'état. Ne serait-ce qu'hier, des frappes aériennes russes ont tué 47 habitants pacifiques de la ville de Chernihiv, y compris des enfants. Mais ce n'est pas assez pour la Russie, ou la Russie de la terreur, comme on pourrait déjà l'appeler, car hier elle a commis un acte de terrorisme nucléaire en bombardant et prenant la centrale nucléaire de Zaporijia, dans la ville d'Enerhodar.

Les mensonges du Représentant permanent de la Russie ne sont pas étonnants. Il n'est peut-être pas bien informé par sa capitale, comme nous avons pu le constater à maintes occasions au Conseil de sécurité. Il n'avait aucune idée de ce que sa capitale et son président prévoyaient de faire, pendant l'une de nos séances récentes. Je ne me fierais donc pas à ses affirmations.

À cause du bombardement de la zone où se trouve la centrale nucléaire, un incendie s'est déclaré, faisant plusieurs morts et blessés. Le site de la centrale nucléaire de Zaporijia, tout comme la centrale nucléaire de Tchernobyl, est actuellement sous le contrôle des forces armées russes. Les employés de la centrale nucléaire de Zaporijia surveillent l'état des réacteurs et veillent à leur fonctionnement, conformément aux prescriptions des règles techniques pour une exploitation sûre.

Il est alarmant que plusieurs employés chargés de la sécurité nucléaire du site aient apparemment été tués par les soldats russes. Il n'y a pas eu de relève du personnel depuis hier matin. Le bâtiment principal du réacteur 1 est endommagé. La passerelle du bâtiment spécial est endommagée. La ligne téléphonique est pour l'instant coupée.

L'état des réacteurs est actuellement le suivant. Le réacteur 1 est à l'arrêt. Son bâtiment principal est endommagé. La passerelle du bâtiment spécial est endommagée. Les réacteurs 2 et 3 ont été déconnectés du réseau et le refroidissement des installations nucléaires est en cours. Le réacteur 4 fonctionne à 690 mégawatts de puissance. Les réacteurs 5 et 6 sont en cours de refroidissement.

Les inspecteurs de la sûreté nucléaire de l'Inspection nationale de la réglementation nucléaire de l'Ukraine sont interdits d'entrée sur le site de la centrale nucléaire de Zaporijia. Les changements en matière de radiation ne sont pas enregistrés. Les données du système de suivi automatisé des radiations de la centrale nucléaire de Zaporijia sont inutilisables. Le refroidissement du combustible nucléaire dans les réacteurs de la centrale de Zaporijia est effectué par des systèmes internes aux réacteurs, conformément aux prescriptions des règles techniques pour une exploitation sûre. Si, à un moment ou à un autre, la procédure de refroidissement venait à être perturbée, cela pourrait causer des dégâts radioactifs dans un rayon très large et avoir des conséquences irréparables sur l'environnement de tout le continent. Des milliers de personnes, y compris des civils, qui ne sont actuellement pas en mesure d'évacuer la zone proche de la centrale en raison des bombardements et des combats, seraient touchées.

J'en viens maintenant aux mensonges de l'Ambassadeur russe sur les étudiants étrangers. C'est un exemple atterrant de manipulation psychologique et c'est une illustration de ce qu'il entendait probablement présenter presque comme un message angélique de paix. Toutefois, je lui rappelle et je rappelle à tous que Satan était aussi un ange – un ange qui s'est rebellé contre Dieu. Je voudrais demander au Représentant permanent de la Fédération de Russie s'il peut encore communiquer avec sa capitale, ce qui n'est probablement pas le cas. Qui sait ? Je prie le représentant russe d'appeler les forces armées à garantir un passage sûr, pour permettre aux étudiants étrangers de quitter les zones problématiques, et de cesser de propager des mensonges. Il sait très bien ce qui se passe dans le pays s'il est effectivement en contact avec sa capitale.

Les conséquences d'une catastrophe nucléaire de cette ampleur – que Dieu nous en préserve – pourraient dépasser celles de tous les accidents précédents liés à des centrales nucléaires, y compris les catastrophes survenues dans les centrales nucléaires de Tchernobyl et de Fukushima. La Russie a délibérément lancé

une attaque armée contre un site nucléaire – un acte qui viole tous les accords internationaux conclus avec l'AIEA, en particulier le Statut de l'Agence et la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire, la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique et la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et des installations nucléaires.

Le bombardement de la centrale nucléaire de Zaporijia constitue également une violation flagrante du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. Nous sommes déçus par la réaction de l'AIEA, qui dans sa déclaration, a omis de mentionner la partie responsable de l'attaque. Nous exigeons que l'AIEA prenne des mesures claires et fermes.

La communauté internationale doit réagir comme il se doit aux actes de la Fédération de Russie, qui pourraient provoquer une catastrophe nucléaire sans précédent. Toutes les forces russes doivent se retirer de la centrale nucléaire. Aujourd'hui, j'ai envoyé une lettre à la Présidente du Conseil de sécurité, rappelant que le Conseil avait décidé d'instituer des zones d'exclusion aérienne lors de précédents conflits afin de prévenir de nouvelles pertes civiles, de protéger les populations civiles contre les attaques aériennes, y compris le personnel humanitaire, et de garantir l'accès pour l'aide et les évacuations humanitaires.

À cet égard, nous prions le Conseil de se pencher sur la question de la protection des centrales nucléaires et d'autres infrastructures critiques en Ukraine. Un débat urgent sur l'interdiction de tout survol de l'espace aérien de l'Ukraine doit être une priorité absolue pour le Conseil de sécurité. Nous rappelons également que le 30 mars 2015, dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité, publiée sous la cote S/2015/225, l'Ukraine avait présenté une demande en vue du déploiement d'une opération internationale de maintien

de la paix et de sécurité sur son territoire, dont les modalités exactes auraient été définies en consultation avec la partie ukrainienne et en tenant compte du fait que les forces armées russes ne pouvaient faire partie du contingent de maintien de la paix puisqu'il s'agissait précisément des forces armées d'occupation devant être maintenues à l'écart pour préserver le cessez-le-feu et la paix. L'échec du Conseil de sécurité à agir, en particulier du fait de la position de la Fédération de Russie en tant que partie au conflit, serait aux yeux de l'histoire la responsabilité du Conseil de sécurité et de l'Organisation toute entière.

Je prie la Secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> DiCarlo, de transmettre notre demande au Secrétaire général, M. Guterres, pour veiller à ce que toutes les entités de l'ONU et tous les fonctionnaires du Secrétariat respectent la résolution ES-11/1, adoptée le 2 mars, et ne s'écartent pas du langage utilisé dans la résolution ni ne le remplacent par des termes ambigus ou faux tels que « forces militaires spéciales », alors qu'il s'agit d'une agression contre l'Ukraine. Après une semaine, l'invasion russe a déjà fait des milliers de morts et plus d'un million de réfugiés, et détruit des infrastructures.

La communauté internationale a déjà le devoir commun de stopper les assassins et les terroristes russes en fermant l'espace aérien ukrainien, en fournissant une aide à l'Ukraine sur le plan humanitaire et de la sécurité et en expulsant les Russes des institutions internationales, car ils ne méritent pas d'évoluer parmi les nations civilisées et responsables.

Einstein a dit que le monde ne serait pas détruit par ceux qui font le mal – les Ukrainiens peuvent lutter contre le mal – mais par ceux qui les regardent faire sans réagir. Les Ukrainiens font plus qu'ils ne peuvent, notamment en payant le prix ultime – en payant de leurs vies. Pourtant, une poignée d'entre nous ne font rien, ce qui est honteux. Nous devons agir maintenant avant qu'il ne soit trop tard, non seulement pour l'Ukraine, mais pour nous tous.

*La séance est levée à 13 h 20.*